

REGARDS SUR THÉDING

Bulletin municipal de la ville de Thédینگ / n°5 / Été 2016

LES PANNEAUX D'AGGLOMÉRATION DÉPLACÉS

Les 2 ronds points font partie de l'agglo

www.theding.fr

EDITORIAL

Chers Thédingeois et Thédingeoises,

« Ça va mieux ! » nous dit-on dans les sphères officielles. L'été commence, les vacances s'annoncent, l'année scolaire s'est achevée avec son lot de satisfactions ou d'incitations « à mieux faire », le Championnat d'Europe de football déchaîne les passions, et nos concitoyens musulmans vivent un moment intense de jeûne, de prière et de partage. Mais il faut reconnaître qu'à l'échelle de l'individu, il faut jouir d'une bonne dose d'optimisme pour considérer que « ça va mieux ». Les réponses collectives aux défis de ce monde ne sont pas satisfaisantes. Le monde politique renvoie une image peu flatteuse de la démocratie, ou de l'image que l'on s'en fait. Le paysage syndical ne s'en tire pas mieux et la course effrénée au profit d'une économie trop libérale donne le sentiment que l'argent compte davantage que l'homme.

Devant ce constat, l'alternative est la suivante : soit considérer que la politique possède réellement le pouvoir de résoudre tous nos malheurs, et dans ce cas, on tente successivement de faire appel à tous les partis, même les plus extrêmes, pour voir ce qu'ils valent. C'est apparemment la tentation du moment... Soit on se tourne vers soi-même et on cherche à mobiliser toutes nos ressources personnelles pour améliorer le monde qui nous entoure. Quel sens donne-t-on à notre vie ? À l'heure où la maladie ou l'accident peut nous effacer de la vie, quelle définition donnerons-nous à l'expression « une vie bien remplie » ? Lorsque la réponse apparaîtra, nous découvrirons que bien des difficultés qui nous gâchent la vie sembleront dérisoires, et qu'il importe bien plus de se sentir utile aux autres pour trouver une justification à notre vie.

Nous ne saluerons jamais assez tous ceux qui sacrifient souvent leur tranquillité personnelle pour se mettre à la disposition des autres : en premier lieu, les bénévoles responsables des associations et plus particulièrement ceux et celles qui s'occupent des plus fragiles d'entre nous : les enfants



et les personnes âgées, sans oublier les personnes qui sont tombées dans la précarité.

Quant à elle, l'actualité thédingeoise est tournée vers les intempéries avec leurs lots de dégâts dans les habitations, la démolition-reconstruction du corps de ferme à côté de la mairie pour laquelle le volet « insertion dans le site » a été particulièrement suivi, et la mise en chantier de la construction de la nouvelle école élémentaire avec le démarrage des études de plans, des dossiers de subventions et financement, pour un lancement des travaux au printemps prochain. Les travaux du quartier SNI de la cité s'achèvent. Et le quartier Néolia va entrer dans une phase de grand chantier de rénovation, avec menuiserie, chauffage, isolation et crépis neufs. L'idée de liaison entre les deux impasses est abandonnée, car trop coûteuse.

Bonne lecture de ce nouvel exemplaire du Regards sur Thédینگ !

Jean-Paul Hilpert
Maire de Thédینگ

RUE PRINCIPALE

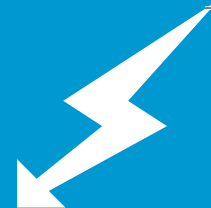
Nouveau visage

Longtemps laissée à l'abandon, puis à la vente, l'ancienne bâtisse située à côté de la mairie a enfin été rachetée puis démolie en mai dernier. Présentation du projet.



Un nouveau visage pour la Rue Principale qui en avait bien besoin. À la place, c'est un nouveau bâtiment qui va se dresser prochainement, doté de 6 logements réservés à la vente et d'autant de garages situés à l'arrière d'une surface totale de 620 m². Une aubaine pour la commune de Thédning qui avait déjà réfléchi dernièrement à un possible aménagement entre le bâtiment abritant la mairie et l'ancienne bâtisse. Ainsi, entre les deux bâtiments, la largeur du couloir sera plus importante. Depuis la démolition, la construction a bien avancé. Les fondations ainsi que la dalle du sous-sol ont été coulées. Depuis, les premiers agglôs font leur apparition. La durée prévisionnelle de réalisation des travaux de maçonnerie est estimée à 3 mois et l'achèvement de la construction est estimée à un an.

FLASH



BON À SAVOIR

Rappel des règles de civisme

- Nettoyage des trottoirs : en été comme hiver, est à la charge des riverains.
- Aucun stationnement de voiture sur un trottoir ne doit empêcher la circulation des piétons.
- Feux de végétaux : la taille des haies et des arbres fruitiers sont considérés comme des déchets ménagers assimilés dont l'incinération est interdite par arrêté préfectoral.
- Ramassage des végétaux : il ne sera pas réalisé sur la période de juin à août 2016 inclus.
- Brûler des matières polluantes (pneu, huile, plastique) est considéré comme un délit.
- Bruits gênants : ils sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 18 heures, le samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

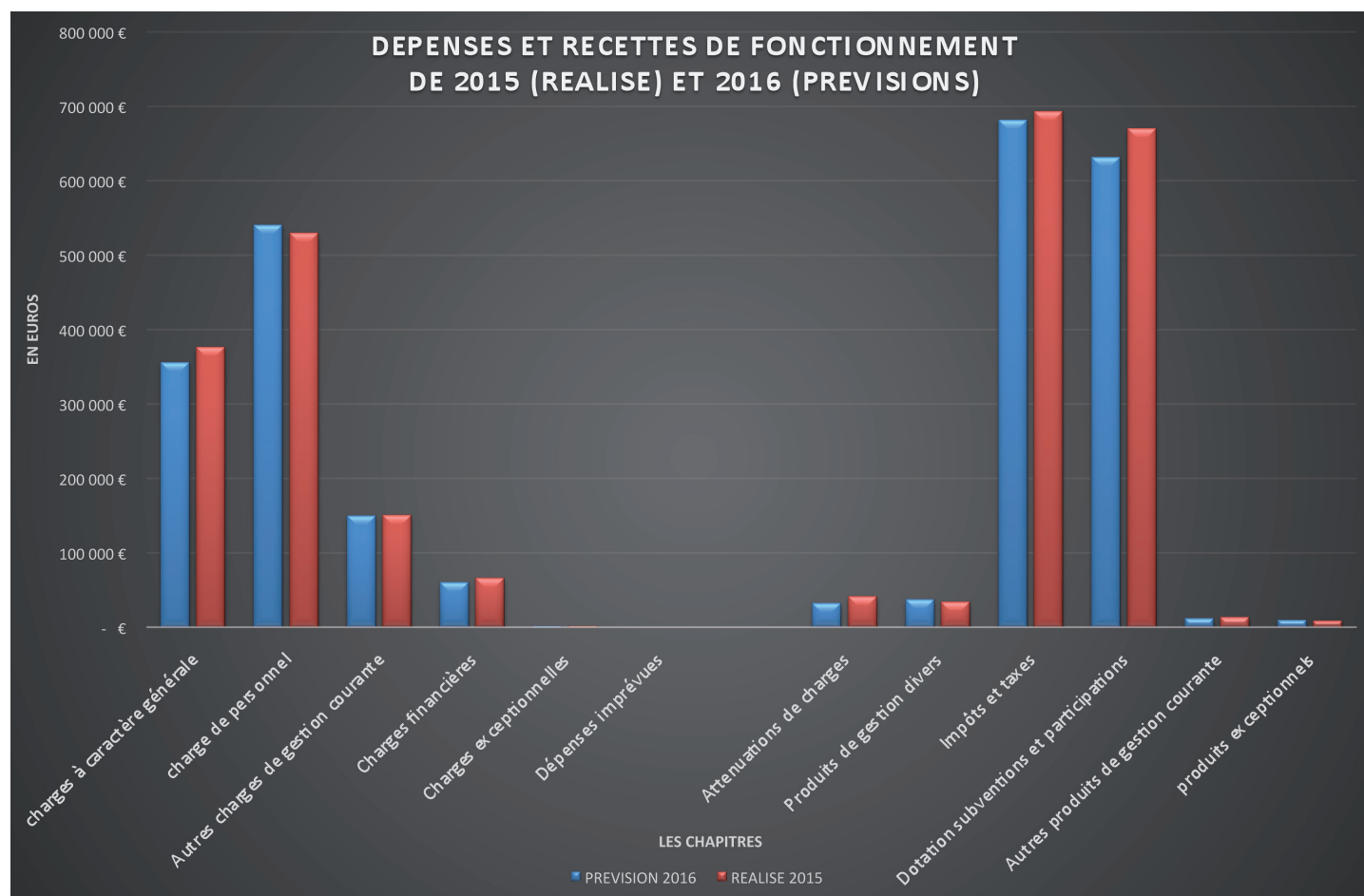


Déchèterie communautaire

L'accès à la déchèterie communautaire se fera désormais à l'aide de la carte Sydeme « Sydem'pass » qui sert également lors des dotations multiflux. Le nombre de passages gratuits a été fixé par la communauté d'agglomération Forbach Porte de France à 52 passages par an. Au-delà, les usagers devront s'acquitter d'un droit de passage établi comme suit :

- De 53 passages à 62 passages : 5 € par passage.
- De 63 passages à 72 passages : 10 € par passage.
- À partir de 73 passages : 15 € par passage.

Gestion rigoureuse et maîtrise des dépenses



Compte administratif 2015

La section de fonctionnement fait ressortir les résultats suivants : en dépenses, 1 133 485,72 € et en recettes, 1 461 454,15 €, soit un excédent de fonctionnement de 327 968,43 €.

La section d'investissement fait, quant à elle, ressortir les résultats suivants : en dépenses, 1 630 744,52 € et en recettes, 1 403 661,08 €. Soit un déficit de 227 083,44 €.

Le décalage entre le paiement de factures liées aux travaux FNADT de la 2^e tranche et le retard de versement des subventions régionales et pour la plus grande partie départementales expliquent le déficit dans cette section.

Budget primitif 2016

Le budget primitif proposé par les membres de la commission des finances et adopté par le conseil municipal le 1^{er} avril dernier poursuit

une finalité que l'équipe municipale a engagé depuis plusieurs années : maîtriser mieux les dépenses de fonctionnement afin d'augmenter l'autofinancement nécessaire à l'investissement notamment la dépense la plus importante de la mandature actuelle à savoir la construction de l'école élémentaire. Car après tout, une meilleure gestion des deniers publics devrait permettre une réduction substantielle de la part d'emprunt. Et tous les services s'y attachent. La gestion des contrats de maintenance des copieurs, le groupement d'achat en matière de fourniture d'électricité, de gaz et la renégociation des contrats d'assurances génèrent, quant à eux, une économie non négligeable. Toutefois, en section de fonctionnement, nous ne sommes pas à l'abri de dépenses imprévues.

S'agissant des recettes de fonctionnement, une fois de plus, la commune s'est vue grevée d'une part de la dotation globale de fonctionnement et ce, comme toutes les collectivités et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). Pour 2016, la contribution de la commune de Thédning a été de 26 623 €. Rappelons qu'en 2013, la dotation globale de fonctionnement avait été de 438 864 €, elle est de 366 544 € en 2016. La réduction devrait se poursuivre en 2017, mais de moitié (c'est ce qui ressort des dernières informations communiquées à l'issue de la réunion de l'association des maires de France à Paris le 2 juin dernier). Alors attendons patiemment 2017.

S'agissant de l'investissement, la commune finalise les travaux actuellement en cours comme ceux du Quartier Sud qui arrivent enfin à leur terme. Le solde du subventionnement devrait, sauf imprévu, être versé d'ici la fin de l'année. Cette finalisation des travaux, les arpentages et les régularisations foncières permettront la rétrocession de la voirie à la collectivité.

Pour les autres travaux d'investissement, il s'agit essentiellement de petits travaux dont la construction d'un trottoir rue de Cocheren, subventionnés au titre des amendes de police (Département) à hauteur de 8 100 €. La construction de l'école élémentaire est la nouvelle opération à venir (lire notre article en page 11).

À noter

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence du service assainissement des eaux usées est assurée par la communauté d'agglomération Forbach «Porte de France». À cet effet, seul le budget du service principal a été voté. Les résultats du service assainissement des eaux usées de 2015 ont été repris au budget du service principal.

POUR INFO

Le cèdre de l'église a disparu



Le cèdre situé côté sud de la façade de l'église a été enlevé par l'entreprise Holtzinger. Un plus pour le mur de l'église qui en avait bien besoin. Les autres travaux qui seront réalisés porteront sur le parvis de l'église. Si financièrement la collectivité peut dégager une marge financière, l'aménagement sera réalisé par l'entreprise Metzinger de Spicheren.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2000, la politique d'entretien du réseau de nivellement offre à l'utilisateur la possibilité de déterminer l'altitude d'un point quelconque du territoire national à partir d'un autre point rattaché au réseau de nivellement en utilisant des mesures GPS. Le rattachement au réseau de nivellement nécessite cependant la possibilité d'effectuer, aux moyens d'outils de nivellement traditionnels (mire et niveaux), un contrôle rapide de l'altitude du repère de rattachement. Pour des raisons techniques, la commune de Thédning a été choisie pour abriter un de ces triplets et a bénéficié, dans le courant de l'année 2015, d'une intervention d'une équipe de géomètres de l'Institut National de l'information géographique et forestière. Ainsi, 3 triplets ont été posés par l'IGN : le premier sur le mur de l'école élémentaire, le deuxième sur le mur du cimetière et le dernier sur la façade de la nef de l'église. Les relevés altimétriques ainsi respectivement de 309,931 mètres, 302,266 mètres et 301,517 mètres.

PLATEAU SURÉLEVÉ – RUE DE FOLKLING

Les travaux sont terminés

L'entreprise Eurovia de Forbach a réalisé les travaux pour un montant hors taxes de 27 473 € et subventionné, au titre des amendes de police, à hauteur de 8 250 €. Malgré les nombreuses critiques (surélévation minime, moins dissuasif), ce plateau répond au cahier des charges imposé par l'Unité territoriale des routes du Département de la Moselle propriétaire de la voie. S'agissant du radar pédagogique (sens Thédning-Folkling), il a été déplacé rue Principale.

TRAVAUX FNADT 2^E TRANCHE

En cours de finalisation

Pour les entreprises adjudicataires – Eurovia et SAG Vigilec – il ne reste plus qu'à réaliser les finitions. Aussi, pendant que l'entreprise Eurovia s'affaire à résoudre le drainage de l'eau rue du Siam, l'entreprise ID Verde (sous-traitante de la SAG Vigilec) finalise l'aire de jeux en mettant en place le filet pare-balloon. La réception définitive ne devrait être prononcée que fin août voire mi septembre. La commune pourra alors dresser les états récapitulatifs pour obtenir le versement du solde des diverses subventions de la Région Lorraine et du Département.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification et révision allégée

C'est à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal a approuvé la modification ainsi que la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme. Compte tenu des délais règlementaires entre la transmission des délibérations et de la publication, le site internet sera mis à jour dès que la modification et la révision du PLU seront validées.

S'agissant de la modification du PLU

- La modification des articles UA10, UB10, Ux10 sur la hauteur maximum des constructions) et UA11, UB11, Ux11 sur l'aspect extérieur. Les deux articles ont été modifiés pour permettre l'intégration des bâtiments dans l'environnement et dans le voisinage.
- La modification des articles UA12, UB12 (stationnement). Le

nombre d'emplacements concernant le stationnement des véhicules a été adapté aux besoins actuels des villageois.

- La modification de l'article Ux6 (sur l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques). Les constructions doivent désormais être implantées avec un recul de 5 mètres par rapport à l'alignement des voies publiques, afin d'établir une cohérence entre l'implantation des différents bâtiments.

S'agissant de la révision allégée

Elle porte sur le secteur de la rue du Heckenetzel en reclassant une zone de 11,39 ares située actuellement en zone agricole A en zone urbaine UA.

ZOOM SUR...

Le Plan corbeau freux

Suite aux doléances de nombreux riverains de la rue de Farébersviller, la commune a fait intervenir un piégeur agréé pour intervenir sur les désagréments des corbeaux freux. Compte tenu du vol de 4 pièges, le piégeur a mis fin à l'opération.

250^E ANNIVERSAIRE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Annonce des festivités

Le 16 octobre prochain, l'église Sainte-Marguerite sera consacrée à l'occasion de son 250^e anniversaire. Cette manifestation, dont le programme est communiqué ci-après, clôturera la manifestation du 16 novembre 2014 fêtant le 250^e anniversaire de la pose de la première pierre et celle du 20 septembre 2015 relative à l'inauguration de la restauration des 13 toiles. D'après les chroniques lorraines de l'Abbé Jacques Toubia, l'église Sainte-Marguerite a été consacrée le 19 juillet 1766 par Monseigneur Louis-Joseph de Montmorency-Laval, évêque de Metz.

Le programme

À 10 heures : messe solennelle présidée par Monsieur l'Abbé J.- Louis Barthelme, vicaire épiscopal. Un apéritif sera servi au foyer à l'issue de l'office.

À 14 heures : concert donné par la chorale de la communauté des paroisses «Notre Dame des Peuples» en l'église Sainte-Marguerite.

Quand les enfants font le spectacle...



À la maternelle

Le 10 juin dernier, nos chères petites têtes blondes de la maternelle se sont transformées l'espace d'une heure de spectacle en personnages de cirque. Sous l'œil attentif des aides maternelles et leurs enseignantes, des funambules, jongleurs, dompteurs et autres clowns ont ravi les parents venus en nombre à cette kermesse de fin d'année.



À l'élémentaire

Sous un ciel menaçant mais au final sans pluie, les 143 élèves de l'école élémentaire se sont produits devant leurs parents lors de leur kermesse de fin d'année le 17 juin dernier. Ils ont interprété plusieurs chants et présenté leur exposition « au fil du jardin » avant de passer au tirage au sort de la tombola et à la partie restauration organisés par l'association les P'tits Bouts. Après une année scolaire bien remplie... bonnes vacances à tous les élèves et à leurs enseignants.

PÉRISCOLAIRE

1 520 € pour l'Ehpad « Les Cerisiers »

Durant un an, les enfants âgés de 3 à 11 ans du péri scolaire de Theding se sont engagés et investis dans un projet de comédie musicale intitulé « le temps passe ». Le spectacle mêlant chant, théâtre et danse a été écrit en intégralité par l'équipe d'animation – Nora, Precillia et Cécile – et monté en partenariat avec l'Ehpad « les Cerisiers » de Forbach. 200 spectateurs ont applaudi les acteurs durant deux heures de spectacle. L'ASBH a eu le plaisir de remettre à l'Ehpad de Forbach un chèque d'une valeur de 1 520 euros à l'occasion du barbecue et de l'animation organisés pour les enfants afin de les féliciter de leur travail.



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2015

Le palmarès



Village

- 1^{er} prix :** M. et Mme Denis Simon.
- 2^e prix :** M. et Mme Joseph Houllé.
- 3^e prix :** M. et Mme Serge Golembecki.
- 4^e prix :** M. et Mme Christian Dahlem.

Quartier Sud

- 1^{er} prix :** M. et Mme Casimir Dziki.
- 2^e prix :** M. et Mme Arthur Muller.
- 3^e prix :** Mme Sabine Beck.

Quartier Allmend

- 1^{er} prix :** M. et Mme Alain Bernard.
- 2^e prix :** M. et Mme Patrice Thiel.
- 3^e prix :** M. et Mme Edmond Grzeskowiak.

Prix d'excellence :

M. et Mme Gérard Ziliox.

Afin de permettre à d'autres d'accéder au palmarès, les deux premiers prix de chaque catégorie seront écartés du concours durant une année. Rappelons que la participation à ce concours ne nécessite pas d'inscription en mairie.

CRÉCELLES

Tradition respectée

Une dizaine d'enfants, encadrés d'adultes, ont rempli une mission importante à Pâques. Ils ont sillonné la commune Vendredi Saint, bravant la pluie, et samedi matin dans le brouillard. Avec vigueur, ils ont fait résonner leurs crécelles, annonçant l'angélus du matin, midi et soir. Samedi, trois joyeux groupes sont allés de porte en porte, récolter les fruits de leur travail. Ils ont été récompensés tantôt en confiserie tantôt en monnaie sonnante et trébuchante. Pour ajouter une note conviviale, le conseil de Fabrique a invité l'ensemble des protagonistes à un déjeuner à la salle Alti-Bihn.

EN BREF

Saisonniers

Afin d'épauler les agents communaux, les ateliers saisonniers seront renouvelés en juillet et août 2016.

Vigilance

Avec l'augmentation des vols avec ou sans effraction, il convient de signaler tout véhicule ou personnes suspects. Pour cela, il suffit de téléphoner à la gendarmerie de Farébersviller ou de le signaler en mairie.



Le nouveau couple princier de l'année 2016



Passionnés par l'ambiance carnavalesque, Cindy et Fabrice ont rejoint la société carnavalesque de Sarreguemines il y a 3 ans déjà. Clowns dans un premier temps, ils se sont pris au jeu et ont décidé de postuler au titre de « couple princier » comme l'ont fait trois autres couples. À l'issue de leur audition, ils ont eu le plaisir d'être retenus. Depuis leur intronisation le 13 novembre dernier, et ce jusqu'au 24 avril 2016, ils ont assuré leur présence à 8 cavalcades en Alsace, en Moselle ainsi qu'en zone transfrontalière pour autant de bals que de Kappensitzung. Une implication importante pour le nouveau couple princier qui a pu croiser de nombreuses personnalités. S'agissant de la société carnavalesque qu'ils ont rejointe, elle compte aujourd'hui 86 membres dont 15 au sein du comité. Allez Hop au nouveau couple princier thédingeois.

Les temps forts du carnaval

- **La Kappensitzung**, qui peut se traduire par «Réunion des casquettes» ou «Séance des chapeaux» est un élément typique du carnaval rhénan. Cette manifestation rappelle le temps où les carnavaliers se retrouvaient dans les bistrots pour plaisanter, raconter des blagues, se critiquer et faire la fête. De nombreux personnages apparaissent sur le devant de la scène et chacun a un rôle bien particulier : on y retrouve le couple princier, les «fotzers» (les beaux parleurs), les hôtesse, les clowns et le conseil des onze.
- **La Cavalcade** est une manifestation qui se déroule dans les rues de la ville et connaît chaque année un formidable succès populaire.

- **Les Balla-Balla** sont également réputés dans toute la région : ce sont des bals masqués où l'on danse et fait la fête une bonne partie de la nuit.
- **La condamnation du Prince.** Le Carnaval se termine par la condamnation du Prince. Après un jugement ouvert au public devant un jury composé du Conseil des onze, des hôtesse et de la princesse, le prince est conduit sur le pont de l'Europe à Sarreguemines. Son dernier geste est de tendre un brin de mimosa à sa princesse. Devant la princesse en pleurs, le «strohman» («l'Homme de Paille») est hissé à la potence. Il est enflammé et jeté dans la Sarre.

Informations issues de <http://www.gralon.net>



La construction déjà sur les rails pour septembre 2018

La construction de l'école élémentaire est le nouveau programme pour les exercices 2016 à 2018. Pour l'exercice 2016, la prévision budgétaire est estimée à 50 000 €. Rappelons qu'à cet effet, c'est avec le concours de la MATEC (Moselle Agence TECHnique) que le concours à architectes a été lancé. 26 architectes avaient répondu à l'appel d'offres et seuls 3 ont été sélectionnés par les membres de la commission pour présenter leur projet. Auditionnés tour à tour le 11 mai dernier devant les membres de la commission, les 3 architectes ont présenté et défendu leur projet. Réuni le 11 mai au soir, le conseil municipal a entériné la proposition faite par les membres de la commission d'adjudication et d'appel d'offres et a retenu le cabinet WMG Architecte de Sarralbe en qualité de maître d'œuvre. Le taux de rémunéra-

tion sera de 7,55 % pour un montant provisoire de rémunération hors taxes de 91 850 € décomposée en 83 050 € de rémunération principale et 8 800 € pour la partie ordonnancement, pilotage et coordination. De nombreuses réunions seront prévues en mairie pour finaliser le projet en APS (avant projet sommaire) d'abord puis APD (avant projet détaillé) avant que ne soit déposé les différentes demandes de subvention. Le financement devrait être assuré par l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour l'exercice 2017 et 2018, par le Département au titre de l'Amiter (Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires), la CAF de Metz pour la partie périscolaire et la communauté d'agglomération de Forbach au titre du « fonds de concours » à hauteur de 100 000 €.

LES P'TITS BOUTS

L'association renaît

Désormais présidée par Cindy Dahlem, l'association «les p'tits bouts» a été reprise en novembre 2015 par un comité de 10 personnes. Son but : organiser des manifestations permettant de financer des activités scolaires ou extrascolaires ainsi que l'achat de matériels pédagogiques pour les écoles maternelle et primaire de Thédning. À cet effet, des mercredis récréatifs sont organisés deux fois par mois. Les activités proposées sont variées. Il pourra s'agir de bricolage, de jeux de société, de promenades à Thédning. D'autres thèmes sont prévus pour la prochaine rentrée scolaire et tourneront autour du « scientifique », de « l'expérience », du poney, des olympiades où encore sur des quizz. L'association a également ouvert, depuis le 11 mai dernier, une bibliothèque au sein du foyer socio-culturel rue de la Paix, accessible à tout public ainsi qu'aux habitants communes proches de Thédning.



Contact : 06 95 11 63 98. Ouverture :
mercredis de 13h30 à 16h. Adhésion :
5 € pour les mercredis récréatifs.



Naissances

- 15 janvier** Noémie Emma, fille de Julien Mansuy et de Charlotte Seewald.
- 4 février** Baptiste Serge, fils de Vincent Weber et de Rose Di Dio.
- 10 février** Rime, fille de Philippe Lauer et de Saâdia Oughzaf.
- 25 mars** Mohamed Reda, fils de Morad Belkadi et de Fadoua Hajjari.
- 1^{er} avril** Robin, fils de Patrick Laudwein et de Delphine Marchal.
- 18 avril** Étienne Victor Gilbert, fils de Nicolas Groo et de Stéphanie Meyer.
- 21 avril** Biagio, fils de Samuel Pasqualetto et de Ornella Graziani.
- 23 avril** Fatima Sultan, fille de Bilal Türke et de Ibtissam Lahlaoui.
- 27 avril** Lucie, fille de Emmanuel Rossi et de Mélanie Aufsatz.
- 4 juin** Djénah, fille de Mikael Ait Issad et Malvina Di Maria
- 7 juin** Emy, fille de Alexandre Cadeddu et Sarah Pedrazzini
- 14 juin** Nolan, fils de Julien Pavlic et Charlotte Gorniak

Mariages

- 26 mars** François-Guillaume Kinnig et de Nadège Hehn.
- 2 avril** Serkan Öztürk et de Hatice Gümüs.
- 11 juin** Mikaël Mathieu Jund et de Marine Missler
- 18 juin** Sébastien Christian Ricaux et de Nathalie Koleska

Décès

- 4 janvier** Louis Formery.
- 31 janvier** Joseph Guebel.
- 10 février** Omar Bouhrim.
- 2 mars** Joseph Schissler.
- 6 mai** Franco Attina.
- 9 mai** Ernest Pieper.
- 28 mai** Denise Becker veuve Petit
- 2 juin** Aline Rehm veuve Jambois



Noces de diamant

Noces de Diamant d'Ettore Usai et Maria Cocco le
19 mars 1956.

LA CANICULE

La canicule peut mettre notre santé en danger lorsque trois conditions sont réunies :

- Il fait très chaud.
- Cela dure depuis plusieurs jours.
- La nuit, la température ne descend pas ou très peu.

Dans ce cas :

- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes.
- Boire environ 1,5L d'eau par jour et ne pas consommer d'alcool.
- Donner des nouvelles à son entourage.
- Manger normalement.
- Consulter régulièrement Météo France.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire en mairie sur le registre du CCAS.
Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.





VOS QUESTIONS/NOS RÉPONSES

Depuis l'automne, on parle beaucoup de l'augmentation des factures d'ordures ménagères. Les craintes des habitants sont-elles fondées ?

C'est vrai, les ordures ménagères vont augmenter de 6 % en moyenne cette année. Le Républicain Lorrain se fait le relais des débats qui agitent les réflexions des élus de la Communauté d'Agglomération de Forbach à propos de ce qui va changer au niveau des ordures ménagères. Et pour commencer, ce sont les difficultés du SYDEME à équilibrer ses comptes qui ont alimenté les craintes. Rappelons que ce syndicat regroupe 14 intercommunalités de Moselle-Est et de la proche Alsace, soit 348 000 habitants, pour trouver une solution commune au problème du traitement des déchets ménagers.

Justement, les choix des élus du SYDEME ont-ils été judicieux, et n'y aurait-il pas fallu continuer à enfouir nos déchets ?

Les choix qui ont été faits en 1998 avaient deux objectifs : d'une part, trouver les solutions les plus écologiquement responsables pour traiter les 160 000 tonnes de production annuelle des 300 communes du territoire, et d'autre part, limiter au maximum l'augmentation inévitable du prix du service pour les usagers. C'est ainsi qu'il a été décidé de valoriser la part fermentescible des déchets ménagers par la méthanisation. C'est ce qui a été fait à l'usine de Morsbach grâce au tri à la source, au niveau des cuisines, réalisé par les habitants de Moselle-Est. Le gisement était de 30 % du contenu des poubelles. Aujourd'hui, cet objectif n'est pas encore atteint. Les derniers contrôles réalisés en début d'année montrent que de trop nombreux sacs bleus contiennent

encore ces 30 % de matières fermentescibles, auxquels il faut rajouter 20 % de matières valorisables qui devraient être dans les sacs orange. Mais il faut préciser que le choix de la méthanisation avec le Multiflux fait bien des envieux et le Département de la Moselle cite souvent le SYDEME en exemple pour sa démarche respectueuse de l'environnement.

On pensait que plus on triait, moins on paierait ?

Manifestement, les campagnes d'information ne sont pas suffisantes. Comment rappeler que la valorisation des matières rapporte 10 % des recettes du service ? Pour la communauté d'agglomération, la taxe rapporte 9 M€, la valorisation rapporte 1,1 M€ et les aides diverses 0,9 M€. À chaque fois que l'effort de certains ménages se relâche (par négligence ou par protestation), les recettes de valorisation diminuent et le coût du service augmente pour tous. Il est vrai que le système de taxe d'ordures ménagères n'incite vraiment pas à faire des efforts puisqu'ils ne se traduisent pas sur la facture. Faire croire que le coût global des ordures ménagères va baisser est une contre-vérité. La réalité, c'est que le tri, la réduction de la production et les pistes d'économies ne peuvent que limiter l'augmentation inéluctable de la facture.

Alors, que l'on fasse un effort en limitant nos quantités de déchets et en triant davantage n'aurait aucun impact sur nos factures ?

Le problème est national et le législateur a mis en application le Grenelle de l'Environnement, en décidant la mise en place d'une tarification incitative. C'est-à-dire que la facture doit faire changer le comportement des usagers en prenant en compte



les quantités produites. Et cette part variable de la facture doit être comprise entre 10 % et 40 %, le reste continuant à être basé sur la valeur locative de l'appartement. Les critères d'évaluation des quantités sont laissés à l'initiative des élus des communautés de communes. C'est le chantier actuel de notre communauté d'agglo.

Quelles sont les possibilités actuelles de mesurer les quantités produites ?

Le nombre de personnes du ménage (sachant que ce ne peut être que déclaratif et invérifiable dans beaucoup de cas), le volume produit (quantité de sacs ou nombre de levées), et le poids (difficile à mettre en œuvre pour les conteneurs collectifs). Comme on le voit, ceci n'a rien de simple et chacun voudrait faire des propositions qui iraient dans son sens.

Où en sont vos études ?

Pour permettre aux élus de faire leur choix, le bureau d'étude devra faire des simulations pour voir l'impact de tel ou tel choix sur les ménages. Thédning, de par sa taille et la composition de son parc de logements, doit servir de commune-test. Sachant qu'aucun système n'est réellement juste, il s'agira néanmoins d'aller vers plus de justice, tout en fixant la part variable de manière judicieuse. Trop importante, elle se traduirait peut être par des comportements malveillants de la part de certains, et trop faible, elle perdrait son côté incitatif.

À quoi sert le puçage des bacs ?

L'identification des bacs par le puçage des conteneurs doit permettre une meilleure collecte des données pour améliorer

la gestion du service. Chaque conteneur se voit attribué à un logement ou à un groupe de logements, comme cela a déjà été fait dans la communauté de communes de Freyming-Merlebach.

N'y a-t-il pas encore des économies possibles ?

Parallèlement à la remise à plat de la tarification, toutes les sources d'économies doivent être recherchées. Le plus grand nombre doit avoir accès aux déchèteries. 30 % des ménages ne disposaient pas de carte d'accès aux déchèteries. Dorénavant, seul le Sydem'pass que tous les ménages possèdent, est exigé à l'entrée. Savons-nous que les sacs multiflux coûtent 1,1 M€ pour notre communauté ? Certains pensent qu'ils sont gratuits et on les voit dans des dépôts sauvages, dans les conteneurs à habits, dans les déchèteries... Certains ont même été découverts avec les déchets ménagers de Metz où le Multiflux n'existe pas... Pour limiter les coûts, le SYDEME a également décidé de diriger une partie des sacs bleus vers les usines d'incinération allemandes, où la Taxe Générale française sur les Activités Polluantes ne s'applique pas. Une chose est sûre, tout changement dans la tarification entraînera inévitablement une part d'utilisateurs satisfaits, une part d'utilisateurs mécontents et une part d'utilisateurs indifférents. Décidément, les ordures ménagères n'ont pas fini de faire parler d'elles. D'autant plus que la fusion de la communauté d'agglomération de Forbach et la communauté de communes de Freyming-Merlebach est à l'étude, et si cette fusion se réalisait, cela entraînerait obligatoirement l'adoption d'un système de facturation unique. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La CAF de Forbach applique un système de taxe basée sur la valeur locative, et celle de Freyming-Merlebach applique la Redevance, basée sur le nombre de personnes et sur le nombre de levées dans l'année.

L'agenda

D'UN COUP D'ŒIL



Juillet

3 juillet : vide-greniers organisé par l'ARUBH.

Du 11 au 29 juillet : accueil de loisirs pour les 3-12 ans organisé par l'ASBH.

23 & 24 juillet : tournoi homologué semi-nocturne et semi-rapide organisé par le club de scrabble.

Août

Du 1^{er} au 12 août : accueil de loisirs pour les 3-12 ans organisé par l'ASBH.

14 & 28 août : Estivales du scrabble organisées par le club de scrabble.

Septembre

4 septembre : fête familiale et détente organisée par l'Amicale des pêcheurs du Wimbrunnen à l'étang Galvani, rue de Cocheren.

11 septembre : fête du cheval organisée par G@lop Thédینگ.

24 septembre : « Nettoyons la nature » organisée par la commune.

Octobre

16 octobre : 250^e anniversaire de la consécration de l'église de Thédینگ organisé par le Conseil de Fabrique.

23 octobre : repas des aînés organisé par la commune au foyer.

Du 24 au 28 octobre : ALSH (centre aéré) organisé par l'ASBH.

29 octobre : après-midi Halloween organisé par les p'tits bouts.

Novembre

11 novembre : commémoration du 11 novembre organisée par la commune.

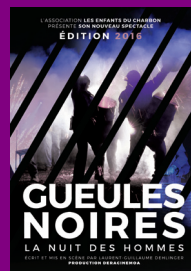
Décembre

4 décembre : banquet annuel organisé par la société des pensionnés au foyer.

31 décembre : soirée Saint-Sylvestre organisée par l'association l'Amitié au fil des ans au foyer.

LES ENFANTS DU CHARBON

Gueules noires, la nuit des hommes



Installé depuis plus de dix ans, ce grand spectacle fait partie du patrimoine régional. Joué sur le site, il mettra en lumière ces imposants géants d'acier. Vous découvrirez la vie du mineur sous toutes ces facettes. Plusieurs vies de travailleurs de l'extrême qui vont se révéler à vous et vous rendront fiers de leur histoire, de votre histoire.

Retrouvez-les les 19, 20, 25, 26 et 27 août prochain au Parc Explor Wendel à Petite-Rosselle.